

grands musées. Or, qui entretient les grands musées? Le hasard des découvertes, et les missions ruineuses (1). Les musées provinciaux, au contraire, sont entretenus par des dévouements personnels, attentifs et continus, poussés parfois jusqu'à la plus modeste et la plus admirable des abnégations.

Il importe de donner conscience aux administrations locales et provinciales de l'importance des œuvres de décentralisation. Les musées, comme les monuments, donnent du relief à une ville. Les sociétés historiques et archéologiques, indépendamment de l'utilité immédiate de leurs travaux, entretiennent dans le pays un esprit scientifique et artistique purement civilisateur.

Le pays wallon possède d'ores et déjà, dans tout leur développement les organisations de décentralisation dont en France des hommes éminents, par esprit de patriotisme, cherchent à doter les provinces.

Chez nos voisins du Sud, les intellectuels éclairés, de toute opinion du reste, partent en guerre pour enlever à l'État toutes les fonctions qu'il a abusivement centralisées, pour le réduire strictement aux fonctions de défense et de contrôle qui lui reviennent. C'est qu'en effet, en France, l'esprit de centralisation a conduit à la suppression pure et simple des provinces, sans souci d'anémier le pays au profit d'un seul centre et cerveau.

En Belgique, une certaine tendance centralisatrice s'est jusqu'ici butée aux vieilles idées nationales de liberté et a été en notable partie heureusement contrariée par la longue habitude de l'autonomie politique et administrative des provinces.

Le temps a marché sans diminuer notablement notre vie provinciale et nos sociétés restent vivaces — autant que, matériellement, elles le peuvent.

Mais l'État ne désarme pas, et, en apparence tout au moins, ses intentions sont parfois toutes contraires au maintien vieil esprit provincial. Là est le danger.

Nos sociétés, cependant, ne sont pas, comme on pourrait le croire, comme certaines d'entre elles le furent peut-être autrefois, à l'époque où les communications scientifiques étaient plus difficiles et moins fréquentes, des cénacles où quelques prétentieux savants-ignorants pontifiaient gravement avec le concours respectueux de quelques

(1) Parfois aussi dit-on, la concurrence que ne dédaignerait pas de faire le Musée de Bruxelles aux sociétés provinciales sur leur propre terrain, par des surenchères qui lui sont faciles, comme à tous les millionnaires. L'État serait-il donc ce nous appelons à Liège un « voleur de tartines aux enfants » ?

naïfs inconscients. Ce sont des sociétés scientifiques dans le sens réel et profond du mot, qui appliquent à l'étude des documents locaux les progrès de la méthode et les acquisitions de la science. Les relations qu'elles entretiennent, par l'échange de leurs publications, avec les sociétés les plus notables du monde entier, prouvent que l'on n'a pas affaire ici à des groupements étroits et sans utilité, mais qu'elles suivent attentivement le progrès universel avec l'estime de leurs semblables à l'étranger.

Or, la vie moderne a compliqué, pour les associations comme pour les individus, les difficultés de l'existence. Les sociétés provinciales peuvent légitimement faire valoir à leur tour leur droit à la vie large, et les Administrations doivent songer, pour elles aussi, à de justes encouragements.

C'est encore une question sociale dans le sens élevé du mot que de leur assurer, comme on veut le faire aux ouvriers, un logement salubre et un salaire rémunérateur.

O. COLSON.



## BIBLIOGRAPHIE

Essai d'orthographe wallonne, par Jules FELLER. — Mémoire couronné par la *Société liégeoise de Littérature wallonne*. Broch. 8° de 235 p. Liège, Vaillant-Carmanne, éd. 1901 (1).

Le travail de M. FELLER est une étude approfondie, érudite en tous ses détails, sage en ses conclusions, de la question si embrouillée de l'orthographe wallonne, que la *Société wallonne* a hésité si longtemps à entreprendre. Ces hésitations ont eu comme conséquence de livrer pendant longtemps l'orthographe au libre arbitre des écrivains et ce qui est plus grave, de permettre à des sociétés d'auteurs de se faire une opinion « raisonnée » sur les multiples et épineuses difficultés que soulève l'élaboration d'un système orthographique. On devine que la préparation scientifique et logique manquait à bien des personnes appelées, en ces cénacles, à légiférer sur la matière. Ce n'est point diminuer les capacités purement littéraires de nos poètes, de nos chansonniers, de nos auteurs dramatiques wallons que de dire, qu'en généralité, ils n'avaient même pas conscience de l'importance des problèmes à résoudre. On doit d'autant moins incriminer la bonne foi de la plupart d'entre eux, qu'ils étaient encouragés à réagir contre l'inertie de la *Société de littérature wallonne*, laquelle semblait se désintéresser de la question, continuant à appliquer un système dit transactionnel, dont les solutions ne satisfaisaient personne.

Bref, la *Société* reprenant enfin sur ce point son rôle d'Académie, a ouvert l'an dernier un concours pour un « projet pratique d'orthographe wallonne » d'où est sorti le travail de M. FELLER. Le code des règles qu'il propose est actuellement soumis à l'examen des écrivains wallons par la *Société* qui se réserve de tenir compte « dans la mesure du possible » des observations des wallonistes. Cette réserve est légitime, tant pour la sauvegarde des intérêts scientifiques engagés dans cette affaire, qu'en raison de la déférence due à

(1) Ce travail est extrait du *Bulletin* de la *Société liégeoise* précitée, lequel volume porte la mention : tome XLJ. Le précédent, daté de 1900 et distribué il y a quelques mois, portait : tome XL. On doit protester contre ce numérotage, qui bouscule un usage déjà ancien. La *Société* a publié, de 1857 à 1872, une suite de vol. annuels, numérotés d'après l'année sociale. En 1873, sans raison sérieuse, elle recommença son numérotage : à partir de cette année, sa tomaton se continua donc par : 2<sup>e</sup> série, t. 1 (1873), 2<sup>e</sup> série, t. 2 (1877), et ainsi de suite jusqu'à : 2<sup>e</sup> série, t. 26 (1899). La fondation d'une seconde série était une faute. On croit la réparer aujourd'hui en reprenant la numérotation initiale. Mais c'est là une faute nouvelle, plus absurde que la première. Les bibliophiles, les collectionneurs, les bibliothécaires qui ont fait relier les volumes précédents ont naturellement eu soin d'y faire imprimer au dos : 2<sup>e</sup> série, t. n. Comment vont-ils rattacher la numérotation nouvelle à la précédente? Il est à espérer que la *Société* mettra bon ordre à cette fantaisie, tant qu'il n'est pas vraiment trop tard.

un mémoire préalablement approuvé dans ses grandes lignes. Les deux motifs se confondent du reste, puisqu'au sujet de l'œuvre de M. FELLER, l'érudition la mieux informée s'est d'ores et déjà déclarée satisfaite en la personne de savants tels que MM. Aug. Doutrepont et Ch. Michel.

Le projet d'orthographe de M. FELLER ne présente point un système graphique strictement scientifique, j'entends phonétique. Il tient compte des traditions wallonnes et françaises dans l'écriture, et maintient que l'orthographe wallonne doit faire à l'analogie certaines concessions. Il ne veut pas bousculer toutes les habitudes : il admet les bonnes, tolère les passables et ne condamne que les mauvaises. Certes il demande que les concessions à l'usage soient logiquement limitées, il exige que le bon sens éclairé se substitue aux règles de l'analogie chaque fois que la saine analogie est visiblement en défaut. Mais sa devise est « liberté réglée » et l'auteur admet « une certaine liberté à égale distance de l'anarchie et de la fixité absolue. » Cette innovation ne manque pas de hardiesse. Le fait n'en est-il pas unique? Notons que la liberté que concède M. FELLER dans l'écriture n'a rien de commun avec les tolérances grammaticales de M. Leygues. En sa qualité de professeur, M. FELLER aura été affecté, comme tant d'autres, des difficultés où se débat depuis tant d'années la question de la réforme orthographique en France. Dans l'impossibilité où il était, et où la *Société liégeoise* eût été elle-même, de faire admettre par les écrivains et le public une réforme radicale, il n'a pas voulu empêcher celle-ci d'aboutir quand le moment sera venu.

Il est des usages traditionnels de notre orthographe qu'il n'y avait aucun intérêt à sacrifier à des préoccupations scientifiques, mais il en est d'autres, au sujet desquels M. FELLER s'est montré d'une générosité incontestable. En pareils cas, il présente les graphies les plus simples comme les meilleures, il en fait valoir la parfaite logique et il les indique aux écrivains comme un idéal ; il tolère cependant les leurs par bonté d'âme autant que par nécessité pratique. Ils pourront, s'il leur agrée, écrire *batat*, *djambe*, *pauve*, *sav'ner*, etc..., au lieu de *baté*, *djanbe*, *pôve*, *savné*... Mais on exige, bien entendu, qu'ils restent logiques avec eux-mêmes et qu'une fois adoptée l'une ou l'autre des solutions laissées à leur libre choix, ils réservent le même traitement à tous les cas de même nature. En échange de la concession qu'on leur fait, ils sont invités, cette fois strictement, à condamner certaines sottises de l'orthographe française, à commencer par les lettres doublées et les chinoïseries de la marque du pluriel ; on leur demande aussi d'adopter, pour les sons particuliers au wallon, quelques graphies nouvelles dont les lecteurs de *Wallonia* connaissent le plus grand nombre : le *w* et l'*y*, semi-voyelles, le *tch* et le *dy*...

Or, voici que la *Société Wallonne* emboîte le pas à M. FELLER.

Ses romanistes admettent les concessions à l'analogie du français. Ses littérateurs adoptent les signes graphiques nouveaux (1). Et tout le monde

(1) Nous apprenons que notre imprimeur M. Thone termine une édition nouvelle de *Sèche*, *i bêche*, l'excellente comédie de notre collaborateur Henri SIMON. Cette brochure est imprimée d'après le système orthographique de M. FELLER et

est d'accord sur le fameux principe révolutionnaire, voire anarchique, de la « liberté réglée », sur cette tolérance, à laquelle tenait tant notre auteur. « Pas d'entrave, pas de prison, répète le rapporteur; pas d'absolutisme, pas de loi draconienne. Au lieu de formuler des décrets, bornons-nous à donner des conseils; accordons à nos auteurs une liberté sans danger; procédons par voie de suggestion, montrant ce qui est bon, insinuant ce qui est préférable, ne réprochant que ce qui est condamnable et contradictoire. Ce qui se présenterait comme un modèle serait mieux accueilli que ce qui s'érigerait en loi. Etc., etc. »

C'est le bon sens et la sagesse mêmes — et c'est très beau pour une Académie! Que ne peut-on faire de même à Paris, et répéter une fois de plus :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

O. C.

**César Franck et la Schola Cantorum.** — D'après M. Camille MAUCLAIR : « La Schola cantorum et l'éducation morale des musiciens » dans *La Revue* (ancienne *Revue des Revues*) n° du 1<sup>er</sup> août, p. 245 à 256. — Paris, 12, Avenue de l'Opéra. Le numéro : 1 fr. 50.

Dans ce nouvel « Essai sur l'intellectualité contemporaine », l'auteur présente en termes prestigieux la *Schola Cantorum*, de Paris, comme un héritage du pur, haut et cordial enseignement de CÉSAR FRANCK — ce wallon génial qui, naturalisé français, ne cessa de signer ses manuscrits et même ses œuvres imprimées du nom de « César Franck, de Liège » et qui, suivant l'expression d'Alfred ERNST, « sera le Maître de Liège aux yeux de la postérité, égal des meilleurs par le savoir, par la beauté supérieure, l'émotion et la richesse de ses compositions, distinct de tous par la nature spéciale de sa mysticité artistique, ce côté vraiment séraphique de son inspiration musicale ».

Pour M. C. MAUCLAIR, la *Schola Cantorum* est « un phénomène moral », et il l'étudie en vue « moins de détailler ses projets musicaux que de la situer parmi les entreprises nobles, qui contribuent à rehausser l'âme contemporaine, et à dresser en face d'une modernité de névrose une modernité de pensée ». Il montre les origines de la *Schola* dans la compagnie des Chanteurs de Saint-Gervais, que dirige M. Charles BORDES, élève de CÉSAR FRANCK. Celle-ci se révéla par l'exécution idéale de chants sacrés anciens, de musique populaire et pittoresque, de musique réaliste française du XVI<sup>e</sup> siècle; le folklore aussi fut touché, « ses merveilles évoquèrent une

de la Société WALLONNE. L'occasion est bonne pour nos lecteurs de se renseigner de suite sur le détail de ce système — en attendant que *Wallonia* y revienne plus longuement.

douceur inconnue, des rythmes libres et rares, une poésie primitive et fraîche ». Ce répertoire fut une révélation et une surprise. La Compagnie devint célèbre. Dès lors se dessina le projet qui devait faire succéder à l'idéal restreint des Chanteurs de Saint-Gervais, l'idéal plus large, plus temporel, de la *Schola Cantorum*. A la restauration de la musique sacrée, à la remise en honneur du chant Grégorien se joignit la préoccupation de modifier l'état d'esprit des musiciens, par l'étude impartiale des maîtres. Ce que veulent avant tout les directeurs intellectuels de la *Schola*, c'est faire de leurs adeptes « des artistes au sens pur du terme..., les promener à travers les autres arts et même les idées morales, en s'appuyant sur cette vérité que l'élévation de l'esprit contribue à la compréhension de toutes les techniques, et qu'il y a intérêt capital à faire apercevoir à un homme qui ne connaît et n'exerce qu'un art, toutes les relations de pensées que cet art garde secrètement avec les autres, et par suite avec l'ensemble de la vie morale ». Ce que veulent encore les compositeurs actuels, et surtout les élèves de FRANCK à qui le reproche en est copieusement répété, « c'est profiter de la révolution wagnérienne pour tuer le chant à l'ancienne mode, le chant virtuose, dégénéré de l'italianisme ».

En résumé « notre époque voit en la *Schola*, le plus considérable effort musical qu'on ait tenté en France depuis bien longtemps, et avec une homogénéité imprévue... L'œuvre existe à peine, et déjà sa réalisation est énorme, avec ce caractère de rapidité foudroyante que toutes les innovations de la musique ont revêtu dans le cycle d'âges qu'elle a parcouru depuis deux cents ans ».

Or, le nom de CÉSAR FRANCK ne peut être séparé de la *Schola*. « Cette œuvre est la fille de son âme, et le monument véritable de ce grand homme ne sera pas le haut-relief d'Alfred RENOIR (1), mais la *Schola* elle-même. L'esprit de CÉSAR FRANCK l'emplit tout entière. Ses disciples l'ont créée avec tout leur amour pour lui, et avec toutes les justices de leur enseignement, ils répareront l'injustice dont il souffrit sans cesser de sourire. L'heure est venue, enfin, de faire place aux idées du pur et radieux génie qui écrivit les *Béatitudes*, *Psyché*, la *Symphonie*, les *Chorals pour orgue*, le *Prélude, choral et fugue*, la *Symphonie*, les *Chorals pour orgue*, le *Prélude, aria et final*, et cette sublime *Sonate pour piano et violon* qui est ce que l'âme moderne a dit de plus haut sur sa vie intérieure, et que seul peut-être au monde, Eugène ISAYE peut dignement redire.

» Ce musicien angélique, qui eut la sérénité et la puissance, ce grand maître qui sut toucher à l'orgue d'une façon originale après Jean-Sébastien BACH, cet inspiré dont personne n'a dépassé la noblesse de style, la suavité mystique, le charme exempt de mollesse, ce sage et altier CÉSAR FRANCK fut aussi un grand éducateur d'âmes, un artiste pauvre, au caractère doux et saint, un croyant doué du pouvoir de communiquer sa foi. Il apparut, après le tumulte du wagnérisme, comme un Emerson tempérant la fougueuse beauté d'un Carlyle; il arrêta sur les bords du gouffre de la dramaturgie

(1) Monument qu'il est question d'ériger à Paris en l'honneur du Maître.

une génération qui allait se jeter dans le maelstrom wagnérien. Il reparla de la sonate et de la symphonie. Il a créé l'école symphonique française et c'est à lui que nous la devons entièrement. C'est à lui que nous devons la rectitude d'esprit de nos symphonistes actuels : son influence a sauvé du dévoiement tout un groupe d'hommes qui cherchaient leur route et, ne voulant imiter, n'osaient produire.

» La *Schola* est le socle de son monument moral, de celui auquel chaque jour contribue un hommage nouveau, elle est l'expression même de son désir de rénovation morale du monde musical, de son vœu de directeur de consciences, étranger aux rivalités, aux contestations d'écoles, simplement pénétré de ses convictions.

» La *Schola* hérite de cette sérénité de vues; déjà elle excite des jalousies, inquiète la routine. Elle ne s'oppose à rien, ne combat aucune méthode, ne produit aucun manifeste, et ne veut pas être une machine de guerre bonne à servir les polémiques. Elle fait œuvre, par la volonté de ses adhérents, et ne songe pas plus à contrister l'art officiel qu'à en reconnaître l'illusoire autorité. Par là, elle est le hautain prolongement de la bonté résolue de FRANCK, et aussi de Guillaume LEKEU, d'Alexis DE CASTILLON, d'Ernest CHAUSSON, les chers morts déjà reculés dans les ombres hors du groupe des disciples, et enveloppés avec le Maître, par eux, d'un même amour, car c'est le mot que VINCENT D'INDY aime à prononcer, et le seul en effet qui puisse caractériser cette transfusion d'âmes, ce magnétisme doux et irrésistible du génie bienfaisant qui clôt le XIX<sup>e</sup> siècle et ouvre l'ère nouvelle du « spiritualisme musical ».



## NOTES ET ENQUÊTES (1)

19. **Sur l'utilité et la beauté du Folklore.** — Le 19 juillet, à l'Université populaire de Schaerbeek, M. Arthur Colson a fait sur ce thème une causerie dont on a bien voulu nous remettre un compte-rendu.

L'orateur s'est d'abord excusé de faire montre d'amour pour les survivances du passé dont tous rient à présent, pour ce savoir des humbles, cet ensemble de choses naïves qu'on appelle le Folklore, mot commode qui embrasse les balbutiements de l'esprit critique, les croyances spontanées des primitifs et les débris des vieilles littératures. Il s'en va le Folklore, et il est bon de voir si rien ne doit en être retenu.

Au cours des âges, les traditions populaires ont requis l'attentive sollicitude des raffinés. Des génies les ont magnifiées dans leurs œuvres immortelles. Des artistes, poètes, musiciens, peintres, sculpteurs, ont puisé à cette source de toute beauté pure. PERRAULT a été un des premiers à en montrer, sans transposition, le charme ingénu. De notre temps encore, des écrivains distingués, des belges, tel Camille Lemonnier, des flamands comme Pol de Mont, et des wallons aussi ont puisé à pleines mains dans le trésor des traditions populaires.

Mais le Folklore n'intéresse pas seulement les artistes et les curieux. Il est une source de documentation pour la science. La démo-psychologie y puise des arguments sans répliqué. L'histoire des sciences ne peut se passer du folklore.

Une question de sentiment se joint encore aux motifs esthétiques et de pure raison, et justifie l'intérêt que l'on prête aux vieilles choses de l'esprit. Ce sont les ancêtres qui nous ont donné les bases de la personnalité. Quelque grand et légitime que soit notre désir de reculer les limites de la pensée, il ne faut pas qu'il nous fasse oublier la primordiale nécessité de rester nous-mêmes, d'attacher toujours le prix le plus haut à la conservation et à la manifestation des caractéristiques de notre race.

Aimons le passé : s'il a eu des taches, il n'en est pas moins le père de notre présent, qui nous légua le fruit de sa pensée et de ses rêves.

L'orateur étudie plusieurs séries de documents et montre comment se justifie l'attention que les esprits cultivés prêtent de plus en plus aux traditions populaires. Il constate que les prétendus progrès de la civilisation font perdre le bon grain en même temps que l'ivraie.

« Il importe cependant que nous conservions de ce passé ce qu'il a de bon. Les usages de nos vieux parents avaient souvent une poésie sincère et

(1) Erratum : deux « notes et enquêtes » du dernier numéro, p. 155, portent par erreur les n<sup>os</sup> 13 et 14 : c'est 17 et 18 qu'il faut lire.

de cordiale douceur. Quand ils se réunissaient autour du gâteau des Rois, des crêpes de la Noël, des gauffres du Nouvel An, ils savaient bien ce qu'ils faisaient. N'est-ce pas la main toute puissante du doux amour qui rassemblait autour de la grande table, en de familiales agapes, les rejetons d'une même souche ?... Ah ! si nos fraîches jeunes filles, nos femmes de demain avaient conservé les pratiques de jadis dans leur façon d'aimer, nous n'en serions plus à chercher le cœur de la future mère derrière l'artificielle candeur qu'affectent les trois quarts des poupées modernes. Je le dis, je le pense. Ce ne sera pas les mamans qui me donneront tort. Et nous, hommes, si nous avons gardé de jadis les simples pratiques, si les bonnes soirées au coin du feu nous requéraient encore une fois par semaine seulement, auprès des bons vieux à dictons convaincus et à maximes profondes, si notre indulgence, au moins, nous attendrissait encore aux apparents radotages des vieux, nous aurions demain plus de cordialité, plus d'abandon, plus de chaleur et plus de force morale. Nous aurions, par exemple, de jolies amusettes pour amuser nos fils, et nos femmes sauraient crânement, comme le faisaient leurs mères-grands, susciter les rires du poupon en agitant les petits doigts de ses petites mains. Hélas, à présent, on ne sait pas, on ne sait plus que faire dès qu'on a un enfant dans les bras !...

» Nous conservons soigneusement dans des musées des casseroles et de vieux bijoux, de douteux autographes, d'horribles et crochus instruments de torture, une documentation pleine de la gloire des grands, pleine des souvenirs épouvantables de la sauvagerie du passé. Mais de l'âme des humbles chez qui la race allait de siècle en siècle se retremper, nous n'avons plus rien ; nous laissons même s'effriter loin de nos yeux, loin de nos cœurs, de petits monuments de poésie, de joie et de tristesse, les seules fleurs encore vivaces du bon et délicieux passé. On croit déjà entendre la voix mélancolique et plumeuse du temps endormir dans la berceuse de l'oubli tout ce trésor charmant, au son triste et doux d'une dernière berceuse... »



## Sorcellerie

Suite. Voir ci-dessus p. 49 et p. 102.

### La Magie dans la Sorcellerie

#### 1. Sortilèges et maléfices.



SORCIERS et sorcières sont des magiciens experts. Chez les femmes, la puissance magique se manifeste particulièrement par des maléfices (1). Chez les hommes, elle sert surtout à opérer des sortilèges, c'est-à-dire des actes merveilleux, tantôt utiles pour eux ou pour autrui, tantôt, mais plus rarement, nuisibles. Les sorcières sont vraiment diaboliques. Les sorciers sont, en général, des êtres seulement très puissants, moins cependant que les sorcières. Du reste, les sorcières sont beaucoup plus nombreuses que les sorciers.

Le peuple n'a pas connaissance des procédés magiques des sorciers et des sorcières. Il sait seulement qu'ils existent. Il y croit d'autant plus qu'il ne cesse d'en constater les effets sur lui-même et sur les êtres qui lui touchent de plus près.

Quand les enfants sont atteints de maladies de langueur ou de consommation, quand une épidémie éclate dans une étable, l'homme et surtout la femme du peuple songent à un maléfice, et ils expriment cette opinion en disant : *on nos a djoué on tour* « on nous a joué un tour ».

De même, les mirages visuels (par exemple : voir voler des mouches en grande quantité ; ou, la nuit, se croire entouré de chats noirs, de rats, etc.) ; les embarras singuliers (comme celui où l'on

(1) Nous parlerons des maléfices dans le prochain et dernier chapitre de ce travail.

est quand on ne retrouve plus un objet qu'on avait tout à l'heure en main); la coïncidence de plusieurs menus accidents (tels que si l'on trébuche coup sur coup, si on laisse tomber plusieurs objets l'un après l'autre); tous les faits de pareille nature donnent occasion de dire par plaisanterie ou de croire sérieusement qu'on est victime de quelque puissance magique. Aux environs de Liège, l'exclamation de terreur ou de dépit consacrée en de telles circonstances, exprime nettement cette idée : *c'est tne magie, on m'a sûrminé djowé 'n' magie* « on m'a sans doute joué une magie ».

Les divers procédés d'envoûtement en usage chez les amoureux (1) et chez les gens vindicatifs et superstitieux, les moyens magiques employés par les jeunes filles pour se faire aimer ou pour punir un amant volage sont aussi « des magies ». D'un jeune homme très épris on dira : « Il est fou d'une telle, elle lui a sûrminé djowé 'n' magie ! »

On voit que les expressions « jouer un tour » et « jouer une magie » sont pour ainsi dire des expressions synonymes.

## 2. Sorciers, sorcières et magiciens.

Le mystère dans lequel est tenu la puissance des sorciers et des sorcières autorise une confusion continuelle entre la sorcellerie et la magie proprement dite. Dans les contes la distinction n'est ordinairement pas établie, parce qu'ils se bornent au détail de faits matériels. Cependant, la dénomination déjà signalée de *macraîs r'crèyou*, sous laquelle on désigne les magiciens, et celle de *macraîs*, qui sert à nommer les vrais sorciers, établit déjà une nuance : cette qualification de *r'crèyou* n'implique pas seulement une grande réputation, mais aussi une réelle confiance, et elle s'applique également aux saints miraculeux, aux saints à pèlerinage, et l'on peut entendre souvent, dans la bouche des croyants, des aphorismes de ce genre : *Saint Brèyd est l' saint li pus r'crèyou po les èfants qui s' distinet à plorer*. « Saint Pleurard est le saint le plus justement réputé pour les enfants qui s'épuisent à force de pleurer ».

Au reste, dans l'esprit du peuple, les *macraîs et macrales*, les *sourcîs* et les *sourcîres*, les *sorcîs* et les *sorcîres* n'usent de leur magie que pour nuire, tandis que les *grîmanciens* ou *groumanciens*, les *d'vineus* et les *d'vineuses*, et les *macraîs r'crèyou* sont en réalité des déjoueurs de sorts, découvreurs d'objets perdus, guérisseurs et guérisseuses, etc.; ce sont des gens à qui l'on recourt dans les moments difficiles, qui ne sont malfaisants qu'à un point de vue relatif (par exemple quand ils enverront chez votre voisin les rats dont vous

(1) Voir une série de ces procédés magiques ci-dessus, t. V, p. 37 à 39.

désirez être débarrassés), ou dans un but de vengeance personnelle envers les gens qui les ont critiqués, dédaignés ou desservis. Le magicien peut à son tour être méchant, et quand il l'est il l'est bien. On le redoute, mais on le consulte; il est utile, mais dangereux. Le sorcier ou la sorcière, au contraire, sont toujours néfastes, toujours abhorrés, toujours réprouvés.

Au fond, la tradition est donc d'accord avec les théories des démonologues : toutes les *mâlès djîns* « mauvaises gens » sont des magiciens, mais chez les uns, cette puissance diabolique est accordée en vue d'augmenter leur pouvoir malfaisant; tandis que chez les autres, le pouvoir magique est une acquisition volontaire, due à une sorte de domestication du Diable à leur profit.

## 3. Les livres de magie.

Le Démon est soumis au pouvoir des Magiciens, grâce à la possession et l'usage constant de livres de magie connus sous le nom de *lîves agrafâ* ou *agripâ*. Tous les livres de magie sont ainsi nommés : c'est là leur nom générique. Les uns servent à évoquer le diable, par exemple dans les cas que nous avons examinés ci-dessus t. VI (1898) p. 145 et suiv., et t. VII (1899) p. 84 et 85. Les autres sont d'une puissance infiniment plus grande, mais ils sont très rares. Les niais considèrent comme tels de petits livres modernes (1) tels que l'*Enchiridion*, le *Trésor du vieillard des Pyramides*, le *Petit Albert*, etc.; mais les vieillards haussent les épaules quand on leur vante de pareils livricules, ils ne manquent pas de vous dire que les « vrais » *lîves agrafâ* sont au contraire, de gros bouquins à serrure de fer; on ajoute parfois que *c'est des papiscrits* (*papî* = papier, *scrit* = écrit; *papiscrit*, manuscrit).

On dit du *lîve agrafâ* que c'est un traité complet de toute science : *il ci qui l'a sèt tot* « celui qui l'a sait tout » (2). Si le pape est si savant, c'est qu'il en a « passé » (lu, étudié) neuf (3). Ceci prouve qu'il y en a plusieurs, et que l'expression wallonne de *lîve agrafâ* ou *agripâ* correspond bien, comme sens, au français « grimoire » (4).

(1) Ils sont de vente assez fréquente à Liège, où on peut les trouver, chez certains libraires, au prix de cinq francs pièce.

(2) Herstal, Vottem, Milmort. — (3) Ramioul, Val St-Lambert; communication de M. Fr.-J. RENKIN.

(4) Le mot *grimoire* est ainsi prononcé pour *gramoire*, forme dialectale de *grammaire* qui, au moyen-âge, désigne spécialement la grammaire latine, intelligible pour le vulgaire. La simple histoire de ce mot suffit donc à faire comprendre pourquoi des hommes comme Roger Bacon, comme Albert le Grand, comme Martin Luther et tant d'autres furent considérés comme des magiciens. Actuellement encore, le bas peuple ne comprend guère qu'on passe sa vie dans les livres. Au sein des divers « partis ouvriers » qui se sont constitués assez récemment en Belgique,

Il y en a plusieurs, c'est certain, mais l'homme qui n'en a qu'un est déjà assez fort pour faire marcher le diable « à son idée », à sa fantaisie (1). Le plus réputé est celui qui a pour auteur un pape ennemi de la religion (2) : il s'agit évidemment ici de l'Enchiridion du Pape Léon.

On prétend que *le livre agrifa* contient un grand nombre de recettes pour défaire les sortilèges, retrouver les objets perdus, etc. On dit à Warsage que ceux qui ont un pareil livre sont à l'abri des coups de feu : on peut les viser avec un fusil, il est impossible de les atteindre, *is prindet l'côp* « ils prennent, subtilisent le coup » (3). Pareils livres donnent aussi des formules pour découvrir les trésors, plus sûrement qu'en faisant tourner la baguette. Un paroissien d'Angleur recherchait le *livre agrifa* ; il ne le trouva pas ; il voulait sommer Satan de lui révéler l'endroit du plateau de la Chartreuse, où six millions sont enfouis (4). On dit partout que *le livre agrifa* contient des formules magiques pour guérir gens et bêtes ; ce serait le compendium des guérisseurs, et, en fait, tous ceux qui jouissent de quelque réputation exhibent et consultent sous les yeux de leurs clients un livre énorme, grâce auquel ils en imposent aux ignorants.

Mais, par dessus tout, le *livre agrifa* assure à son heureux possesseur la sujétion du Diable ; et, grâce à cela, les magiciens sont capables d'un tas de « tours » extraordinaires, comme les sorciers et les *macrales*. Mais le Diable reprend son empire dans l'obscurité (5). Quand le magicien l'a trop fait *gater* - bisquer - (c'est-à-dire travailler), Satan se venge de lui, la nuit venue, en le rossant d'importance (6) : On raconte à Vottem que le vieux berger *Djacques*, de la ferme C., n'avait jamais voulu descendre à la cave ; un jour, on l'obligea à y aller chercher un pot de bière : on l'entendit hurler de douleur, et il revint en piteux état, le pot vide ; le fermier conduisit secrètement une enquête sur son compte et acquit la conviction que son berger était *macral* : il parvint heureusement, sans éveiller sa défiance, à se défaire de ce dangereux domestique.

on trouve et on trouvera sans doute longtemps encore, les plus grandes difficultés à assurer aux « intellectuels » une estime seulement égale à celle qui s'attache à certains ouvriers devenus politiciens. Il n'y a pas bien longtemps, un jeune homme de ma famille, qui fréquentait alors l'Université, revenant de la ville les bras chargés de livres, la conversation avec une bonne femme, et celle-ci, apprenant qu'il revenait d'école, lui dit naïvement : « Vous allez encore à l'école, à votre âge ! Comme vous devez maintenant savoir bien lire !... »

(1) Ramioul, Val St-Lambert ; communic. de M. Fr.-J. RENKIN. — (2) Lincé-Sprimont ; communic. de M. F. SLUSE. — (3) Warsage ; communic. de M. le prof. Jean RENARD. — (4) Lincé, M. SLUSE.

(5) Ce trait n'est pas général, car nous verrons plus loin des légendes où les magiciens opèrent pendant la nuit.

(6) Pour ce qui se passe à la mort des magiciens, voy. ci-dessus, t. VI, p. 87-88.

Nous avons eu l'occasion dans ce travail de signaler avec deux légendes à l'appui (ci-dessus, t. VII, page 85) le danger que présente, pour les profanes, la lecture des livres de magie. On peut voir une autre légende traitant le même sujet au t. II, p. 108 : *Les rodjes moussis*. Le moyen le plus sûr de s'initier à l'usage des livres *Agrifa* est de se faire aider par un magicien qui, non seulement vous apprendra la manière de vous en servir, mais commencera, en vertu de sa propre magie, par vous rendre le Démon favorable. Encore une fois, nous sommes donc ici en présence des procédés de recrutement par la propagande personnelle des affiliés aux bandes infernales.

#### 4. La magie utile.

Nous avons parlé ci-dessus du rôle utile, ou prétendu tel des *macrales r'crèyouis*.

Il en existe un, à Boncelles, dont la spécialité est de faire retrouver les objets perdus. Il fait apparaître les voleurs dans un miroir ; il les torture par envoûtement et il les oblige à rendre les objets ou l'argent qu'ils ont pris. On raconte de cet homme des choses étonnantes, auxquelles le peuple accorde une foi absolue.

Certains guérisseurs magistes sont réputés dans tout le pays. On les consulte pour toutes les maladies. On vient vers eux à pied, en voiture, par le train, de tout près et de très loin. Rien qu'à vous voir, ils devinent le mal dont vous souffrez. Souvent, ils l'attribuent à un sortilège et vous livre le moyen de vous en défaire. D'autres fois, ils vous donnent des remèdes : ils connaissent la vertu des simples et savent utiliser maintes plantes puissantes, à présent méconnues ou inconnues, et dont ils font des filtres et des onguents. Au début de la consultation, ils demandent ordinairement au malade s'il n'a pas peur et s'il a la foi. Certains font des passes magnétiques pour éloigner le mal. D'autres récitent des formules qu'ils lisent dans de gros livres, et auxquelles on ne comprend pas une syllabe. Les malades disent qu'avant de sortir de chez ces thaumaturges, ils se sentent déjà guéris à moitié — au moins.

Ni les médecins ni les curés ne font des efforts sérieux pour combattre l'influence des *macrales r'crèyouis*. Ils sont probablement convaincus qu'ils y perdraient leur latin.

Une nouvelle espèce de guérisseurs font beaucoup parler d'eux depuis quelque temps. Ce sont les spirites (1). Récemment, dans

(1) Nous avons signalé ci-dessus, t. VI, p. 75, une guérisseuse lilloise qui se dit spirite. Nous voulons parler ici plus spécialement de « spirites » croyants.

le *Matin*, de Paris, (n° du 3 août 1901), M. Jules Bois a rendu compte de sa visite à Louis Antoine, le thaumaturge de Jemeppe-sur-Meuse. Louis Antoine est croyant et sincère. Il soulage les malades par le magnétisme et leur inspire une foi ardente en son pouvoir. Il ne donne pas de remèdes et repousse toute singularité. Il est dirigé par un esprit qui l'inspire et lui donne sa puissance. Il est modeste et convaincu. N'empêche que beaucoup de gens du peuple — M. Jules Bois ne pouvait le savoir — le considèrent comme un sorcier, et qu'il est souvent obligé de repousser des demandes d'intervention où la magie seule serait capable de succès. Deux personnes entr'autres, à notre connaissance, sont allées le voir : l'une (c'est une jeune fille) pour avoir un philtre capable de se faire aimer d'un certain jeune homme, l'autre pour guérir sa collection de porcs d'un terrible sortilège. Louis Antoine a, paraît-il, essayé de leur faire de la morale : de guerre lasse, il les a poliment renvoyées. Elles sont allées ailleurs, convaincues que la réputation de Louis Antoine était vraiment surfaite.

La plupart des *macrats r'crèyoux* ont chacun leur spécialité. Les uns sont des défaisseurs de sorts, par exemple un magicien qui demeure en Rhees, à Herstal. Dans ce hameau même, on parle d'un vieux mendiant qui faisait disparaître de chez vous les rats et les souris : il dressait trois gerbes côte à côte au milieu de la cour, les aspergeait de pétrole et y mettait le feu ; alors il prononçait à haute voix des paroles incompréhensibles, faisait des deux bras de grands gestes d'appel — et vous voyiez avec stupéfaction rats et souris accourir et se jeter dans le feu. D'autres magiciens envoient les rats et les souris, les mulots et autres bêtes des champs chez un plus riche, bien loin de chez vous. Un guérisseur de Hollogne-aux-Pierres est réputé pour les maladies du bétail. Hock cite d'autres spécialités médicales : certaines femmes guérissaient toutes les maladies avec des infusions de pissenlit ; un guérisseur des environs de Vaux-sous-Chèvremont donnait, pour deux francs, une fiole guérit-tout. Il y a encore dans nos villages des vieillards guérisseurs qui n'ordonnent aucune drogue : ils vous touchent ou ils serrent le bras légèrement, ils prononcent quelques paroles entre les dents, des prières, peut-être, puis ils disent : Retirez-vous, vous êtes guéris. Une femme, à Liège, guérit l'érysipèle en touchant le mal (1).

Nous parlerons en une autre occasion des guérisseurs qui procèdent par attouchement et prononcent des formules traditionnelles ; parmi ceux-ci, il en est peu qui soient redoutés ; beaucoup de ces

(1) Hock, *Croy. et remèdes*, 3<sup>e</sup> éd., pp. 562, 565 et 566.

personnes exercent du reste leur pouvoir avec beaucoup de dignité et de désintéressement, croyant même accomplir une tâche providentielle : leur caractère nous éloignerait tout à fait de l'objet de la présente étude.

Les guérisseurs qui exploitent la crédulité publique et qui finissent peut-être par croire de bonne foi à leur puissance magique, cherchent à inspirer au public une certaine crainte par toutes sortes d'artifices. On nous a signalé une « spirite » guérisseuse, de Flémalle-Grande, qui n'opère, en plein jour, qu'à la lueur d'une chandelle, portes closes et volets fermés, et qui a une tête de mort sur sa « table de travail ». Il n'est pas rare, nous l'avons dit, de voir ces gens consulter gravement de gros vieux livres mystérieux, de voir chez eux des animaux empaillés, des chats noirs, ou d'autres êtres sinistres ou singuliers. Une tireuse de cartes entretenait dans son lit un gros lapin noir aux oreilles coupées ras : ce lapin passait pour être le sorcier qui l'inspirait (2). Certains sorciers laissent ou font croire qu'ils ont *le pâcolet*, espèce d'esprit familier qu'ils ont à charge de nourrir et de nettoyer (3). Il en était ainsi, notamment, pour un guérisseur de Mont-Dison, et pour le célèbre *macrat r'crèyou* de Rhees-Herstal (4).

On se documente plus aisément sur les mages légendaires que sur les thaumaturges ou sorciers modernes : le paysan craint de faire connaître les faits qui le concernent, il se défie du ridicule et des contre-magies. Les personnes qui ont la langue plus déliée ne manquent point de raconter, sur le compte de ces *macrats*, des histoires puisées à la tradition elle-même, et qui se disent dans les mêmes termes un peu partout.

### 5. Les tours de magie.

Il existe un nombre de magiciens bien plus grand qu'on ne le croit. Des circonstances imprévues en ont signalés que nul n'aurait supposés tels. On raconte, par exemple, de différentes manières, l'histoire de ce magicien qui se transporta à travers les airs avec une rapidité surprenante. Voici des exemples :

Un jour deux hommes de Herstal, deux amis, se trouvaient en excursion, aux environs de Maestricht (c'était du temps où bon nombre d'armuriers liégeois travaillaient en cette ville pour le compte du gouvernement hollandais : ils quittaient le village le lundi, et revenaient chez eux le samedi) (5). L'un dit à l'autre : « On fait les *bouquettes* (crêpes de sarrasin) chez le

(1) Hock, *Croy. et rem.*, 3<sup>e</sup> éd., p. 52.

(2) Voir une étude de M. J. Lesuisse sur le *pâcolet* dans les traditions liégeoises, dans *Wallonia*, II, 153. Voir aussi t. IV, p. 81, et t. V, p. 5.

(3) Nous publierons dans la suite un récit relatif à la cure d'un maléfice, que tenta l'homme de Rhees.

(4) Bien entendu, c'est ici, modernisé, un conte traditionnel.

boucher à Heure-le-Romain. Voulons-nous en aller manger ? — Tu ris, dit l'autre, c'est trop loin, elles seront mangées et *ra-mangées* avant que nous ne soyons là. — Monte sur mon dos, dit l'autre, et ne dis mot. Si tu te butes à quelque chose, n'ouvre pas le bec. » Il monta sur son dos, et, pendant le voyage, il alla *a stok* (butta) sur le clocher d'une église, mais il ne dit rien. Ils arrivèrent à Heure, à temps pour manger les *bouquettes*, et ils revinrent à Maestricht avec la même rapidité (1).

Un sorcier de Morteau, nommé Cape, qui est encore célèbre dans le pays, étant un jour à la foire d'Arion, abandonna brusquement ses compagnons de table, en disant : « Je ne puis boire plus longtemps avec vous, voilà Catherine — c'était sa femme — qui s'assoit auprès de ma vache noire, et je dois être rentré avant qu'elle ne l'ait traitée ». Notez que d'Arion à Morteau, il y a dix lieues au moins. Cette parole fut répétée, et d'autres faits encore engagèrent à faire le procès de Cape, qui fut condamné et brûlé comme sorcier (2).

La veille du Nouvel-An, deux hommes de Liers s'étaient attardés dans un cabaret de la rue Rogivaux, à La Préalte. A un moment donné, au quart avant minuit, l'un des deux hommes prit l'autre à part et dit : « Partons, nous allons aller manger les gauffres chez ma *crapaude* (flancée) à Glons. — Tu es fou, dit l'autre, tu n'arriverais pas là avant le jour ! — N'en dis rien à personne, repartit le premier, mais j'ai un moyen. » Un vert-bouc parut sur le champ. Ils le montèrent et arrivèrent à destination « sur un clin d'œil de temps ». Quand ils eurent mangé les gauffres, l'amoureux pria sa promise de l'accompagner pour le retour. La mère de la jeune fille apprenant cela, dit en riant : « A cette heure-ci, vous allez sans doute la conduire au diable ! — Non, dit-il, je veux la présenter à mes parents ». La mère refusa quand même. Le galant n'insista pas, mais demanda à la fille un de ses cheveux. La mère, méfiante, lui conseilla de tirer un crin du tamis. A peine le cavalier fut-il en selle que le tamis vint de lui-même se coller *à cou* (à la croupe) de l'animal (3).

Bien entendu, cette faculté qu'ont les magiciens de se transporter rapidement d'un lieu à un autre est également à la disposition des sorcières, et peut servir à signaler, si elles en usent imprudemment !

Le nommé B., originaire de Lorcé, mort en 1883, âgé de 87 ans, racontait qu'un de ses camarades l'invita à aller avec lui, le soir, à une demi-lieue de ce village, dans une maison isolée, pour y chercher sa bonne amie et l'amener au bal à Lorcé, où c'était la fête. Arrivés tous deux chez la belle, on les fit souper. Après quoi on se prépara à partir. La mère s'étant ravisée, leur dit de prendre les devants, et qu'elle les rejoindrait. En route, ils aperçurent en l'air un nuage de poussière et entendirent une musique ; c'était la belle-mère qui passait. La fille, l'apercevant, se montra fort fâchée et ne put s'empêcher de dire : *Louquis bin, li viche sottte, fât qu'elle si féye c'noche des djins*. « Voyez, la vieille sottte, il faut qu'elle se fasse connaître des étrangers ! » Arrivés au bal du village, grande fut la surprise des deux amis d'apercevoir la mère assise dans un coin de la salle, encore toute essoufflée et la tête bandée d'un mouchoir (4). Au moment du retour, B. dit :

(1)-(3) Recueilli personnellement. — (2) PIMPURNAUX, *Guide*, t. II, p. 257.

(4) Toujours le turban ! Voir ci-dessus p. 166 et 171.

« Tu peux la reconduire si tu veux, *ca por mi* (quant à moi) *dji n'et vèmine nin* ». Le camarade insista et fit remarquer que « ce serait faire un affront à la jeune fille et qu'elle ne le méritait pas ». B. se décida, mais jamais plus ils ne retournèrent chez cette jeune fille, qui était cependant un parti enviable, puisqu'elle était fort riche (1).

Le magicien ne se contente pas de voyager lui-même. Comme il est très gourmand, il fait arriver à son appel magique des victuailles volées aux bonnes gens du village. Cela se passe, notamment, pour les boudins. La formule pour les faire venir se trouve, paraît-il, dans *li live agrafé*, et voici ce qu'on raconte dans nos environs :

Celui qui veut « faire venir les tripes » doit se rendre seul, et dans le plus grand mystère, dans un endroit écarté et désert (à Vottem, c'est *li pré L'vâ*, derrière l'église). Il dépose un plat à ses pieds et lit à haute voix une certaine formule du fameux livre, en prononçant au bon moment le nom d'une ménagère qui a, ce jour-là, cuit des boudins. La formule lue, les boudins arrivent un à un dans le plat. Le premier doit être « pour le Diable » : l'opérateur le jette par dessus son épaule, sans se retourner, et sans chercher à savoir ce qu'il devient.

Les sorciers savent tous faire venir les tripes, et, pour comble d'ironie, ils choisissent souvent le moment de la cuisson pour se les procurer : elles sortent, invisibles, de la marmite, s'en vont par la cheminée et la pauvre ménagère est bien marrie de ne plus rien trouver dans le bain !

Elle peut éviter ce désagrément en mettant une croix de paille sur la marmite, ou bien une *bouhe* (ancienne monnaie) trouée ; ou bien encore, en versant un peu d'eau bénite dans l'eau de boudin. Mais on ne pense pas à tout !

La gourmandise du sorcier le pousse souvent à d'autres larcins.

On dit à Charleroi que le sorcier attire les crêpes pendant qu'elles sont en l'air (2). A Marbais, on dit qu'ils peuvent enlever la crème des *taïtes* « écuelles » et la faire passer dans une cave voisine où ils l'attendent avec un pot (3). Un berger légendaire à Fairon, dit un jour à un camarade : J'ai soif. Ne sais-tu pas où il y a de la bière nouvelle ? — Si, répond l'autre. Un tel a reçu une tonne hier. — Bon. Le berger a donné un coup de pied dans la terre et il est venu un pot de bière et une tarte fraîche (4).

Parfois, le magicien use de son pouvoir pour se venger de quelque insulte, ou du dédain qu'on aurait manifesté à son égard.

On raconte à Nivelles (Brabant) : Un jour il y avait un berger aux champs. Passe un vieux fermier à qui il dit : « Vous avez chez vous une vieille couverture de laine qui ferait bien mon affaire pour me coucher

(1) Communiqué par M. A. HAROU. — (2) Jules LEMONNE, *ouvr. cité*, p. 51. — (3) Communication de M. A. HAROU. — (4) *Idem*.

dessus quand je veux me reposer ici. Vous devriez me la donner. » Le fermier refuse. « Et bien, dit le berger, je l'aurai. — Prenez garde, je vous signalerai. — Je l'aurai, vous dis-je, et si vous me signalez, je ferai avec vous comme j'ai fait à la messe : je boirai votre vin par le rebord de ma houlette. — Oh ! alors, dit le vieux fermier, vous êtes plus malin que le bon Dieu : le Diable vous aura ». Et il alla chercher la couverture pour le berger (1).

Il y avait un curé (2) à Somme-Leuze, qui était intime chez des gens. Il arriva un jour « des difficultés » entre eux. Le curé, fâché, a fait venir dans un coin de la maison un gros chien noir avec des yeux de feu, et qui ne voulait pas partir. Le fait s'est répandu, cela a été connu, et le curé « a été mis à la porte » [de sa charge] (3).

On raconte à Hamoir : Un meunier vint à passer sur la route avec sa charrette. Il dit à deux jeunes filles qui fanaient. « Il fait bon ramasser. » Les jeunes filles se mettent à plaisanter, à rire de lui. Aussitôt, quoi qu'il ne fit pas de vent, l'herbe s'enlève et se *trémole* (4).

Un soir, à Ramet, deux hommes jouaient aux cartes dans un cabaret. L'un d'eux, voyant l'heure avancée, voulut s'en retourner. « Attends-moi, dit son compagnon, ou bien tu t'en repentiras ». Négligeant cette menace, l'homme s'en alla. Mais, lorsqu'il arriva aux prairies qui conduisent à la Meuse, il rencontra un troupeau de bœufs. Ces animaux l'empêchèrent d'avancer et de regagner sa maison ; force lui fut d'attendre au milieu du troupeau fantastique le moment où son partenaire vint le rejoindre et délier le sortilège (5).

Deux habitants de chez nous [à Ferrière] s'en allaient conduire du charbon à Barvaux. C'était justement la fête. L'un d'entre eux va inviter une belle demoiselle à danser avec lui. Elle refuse parce que l'homme était trop noir. Quand les deux charbonniers sont revenus, ils se sont reposés à la chapelle St-Nicolas. L'un dit qu'il a faim. L'autre dit : « Nous allons avoir un bon dîner ». Arrive bientôt une jeune fille avec un panier et un plat de viande. C'était justement celle qui avait refusé le charbonnier. Elle attendit debout que les deux hommes eussent fini. Alors elle dit : « *Binamé mossieu*, nous n'avons plus rien à manger pour nous ». « Une autre fois, dit le charbonnier, vous danserez avec celui qui vous demandera » (6).

Charleroi avait ses sorciers. L'un d'eux fut Jean Castin ou Chauteur, du Faubourg [de Charleroi], ouvrier plus connu sous le nom de Jean d'Isenghien, nom d'un régiment français commandé par le prince de ce nom, et dans lequel il avait servi... Un jour on lui refusa l'entrée d'un bal ; il s'en vengea, dit-on, en faisant pleuvoir dans la salle. Une autre fois, s'étant pris de dispute, il fut terrassé, et on continuait à lui administrer la bastonnade ; mais on racontait qu'il y était insensible, étant sorti de ses vêtements : ceux-ci seuls recevaient les coups. L'autorité poursuivit ce farceur comme coupable de sorcellerie, et il fut condamné à rester quinze jours au pain et à l'eau dans le couvent des Capucins de Charleroi, chargés de l'exorciser. Ces détails étaient racontés et confirmés par sa fille, connue en 1845 sous le seul nom de la vieille Manie (7).

(1) Communication de M. Georges WILLAME. — (2)-(3) Communications de M. A. HAROU. — (4) M. Fr. RENKIN, dans *Wallonia*, t. II, p. 109. — (5) Recueilli par M. J. LEROY. — (6) D.-A. VAN BASTELAER, *Le vieux Charleroi*, s. d. (1899) p. 75.

Certains conteurs rapportent des faits de magie qui dénoteraient chez leurs auteurs, un certain esprit fantaisiste.

On cite en différents endroits le fait de ce chasseur, qui croyant avoir tué un lièvre, se trouve devant un sabot ; le fait de cette ménagère qui, pensant avoir renfermé dans l'armoire le chat qui venait manger le fromage, ne trouve sur la planche qu'une grosse pierre ou un caillou ; celui de la bonne femme qui, étant allée chercher de l'eau à la fontaine, trouve ses seaux pleins de *dâ* (jus de fumier), etc.

Dans le même ordre d'idées, on raconte aussi que les magiciens suscitent parfois des trouvailles singulières. Vous croyez voir la nuit, tel ou tel objet utile, vous le ramassez : ce n'est plus qu'une chose sans valeur.

On connaît dans toute la Hesbaye ce qu'on appelle *li farce de « blanc conègn »* (*connin, connil*, lapin). Il s'agit d'un joli petit lapin blanc que l'on trouve le soir au milieu du chemin, accroupi et immobile, mais bien vivant. On s'en saisit naturellement et on le rapporte chez soi. Mais arrivé au logis, on s'aperçoit avec dépit que c'est du fumier du cheval.

Un fait analogue se raconte aux environs de Charleroi : Une femme tâchait d'atteindre un lapin qui rougeait les choux de son jardin. Après beaucoup d'efforts, elle parvint à l'attraper, le mit dans son tablier, et fut toute surprise de n'y plus voir que du crottin de cheval (1).

Un vieil allumeur de lampes, de Liège, nommé Renson, mort il y a environ 60 ans, assurait qu'une nuit, revenant de sa tournée, il vit devant lui, par terre, *ine belle blanche robette* (lapin). Pour l'empêcher de se sauver, il lui jeta bien vite sur la tête sa grosse casquette. Il l'avait sans doute bien visé car, la casquette par terre, il ne vit plus rien. Tout joyeux de sa prise, il court bien vite pour la saisir. Mais quelle désillusion ! il trouva, au lieu de la jolie bête, un noir étron du diable qui puait et qui collait si fort, si fort, que, bien qu'il eût arraché la doublure, Renson ne put jamais plus se servir de sa casquette (2).

Une commère racontait que désirant se rendre au commun, la place était occupée par trois jeunes coqs. Elle avait voulu les chasser, mais sa main n'avait rencontré que trois gros « documents humains » — et de coqs, nulle trace (3).

On raconte encore un grand nombre d'autres faits des plus mystérieux. Nous ne citerons que le suivant :

On raconte à Milmort : Un homme se faisait toujours saouler. C'est-à-dire que bien souvent il rentrait tard et toujours ivre, sans que sa femme pût savoir où il avait été boire. Elle le grondait. Cela ennuyait notre homme qui, un jour, la menaça de lui faire voir ce qu'elle n'avait jamais vu. En effet, le jour suivant, comme sa femme lui ouvrait la porte en bougonnant, il lui dit : « Regarde un peu ceux qui m'ont ramené ». C'étaient une truie d'une taille extraordinaire et sept *cossets* énormes. La pauvre femme faillit tomber morte ; l'homme se mit à rire, fit un geste : tout disparut. La femme avait eu une telle frayeur qu'elle n'osa plus gronder son mari (4).

(1) Jules LEMOINE, *ouvr. cité*, p. 20. — (2) *Li Mestré*, n° du 16 février 1895. — (3) LEMOINE, *ouvr. cité*, p. 20. — (4) Conté par M<sup>me</sup> ANTOINE.